

La bibliothèque départementale de prêt ou Service départemental de la lecture

Elle est créée en 1948 par l'inspecteur primaire de l'Education nationale Michaud et un instituteur André Barbet.

La Bibliothèque centrale de prêt de la Charente a été créée par l'Etat en 1966 et installée à Confolens pour succéder à l'association « La Lecture en Charente » qui était très investie dans la desserte scolaire. En 1991, la bibliothèque départementale de prêt rajeunit et se décentralise.



Le siège reste à Confolens mais une annexe a ouvert ses rayons à Roullet accueillant 200 000 romans et documentaires pour enfants et adultes. Mais elle n'est pas ouverte au public. Elle est strictement réservée aux groupes scolaires et aux bibliothèques municipales.

Autrefois sous la tutelle du ministre de l'Education nationale, puis du ministre de la culture, la bibliothèque de Confolens et l'annexe de Roullet sont placées depuis la loi de décentralisation sous le contrôle du Conseil départemental.

Le ministère de la Culture a financé la construction de la bibliothèque, la commune de Roullet a donné le terrain. Le Conseil départemental gère l'ensemble du patrimoine.